



Frais de notaire et fiscaux en cas de divorce

Par **luis5**, le **27/11/2021 à 12:28**

Bonjour
Séparés depuis 4 ans nous allons divorcer.
Notre patrimoine est composé d'une maison de 300000 euros et de placements de 250000 euros
Mon épouse est dans la maison et souhaite acheter un appartement . Soit je reprends la maison soit j'achète aussi un appart.
Je précise que j'ai touché un héritage familial de 100000 euros qui a servi à acheter la maison
Comment devons nous procéder ? Dans quel ordre faire les choses ?
Vendre la maison puis divorcer et acheter les apparts après le divorce ? Les frais de notaires et fiscaux seront-ils impactés par les différentes façons d'opérer ?
Merci beaucoup de votre aide

Par **Visiteur**, le **27/11/2021 à 14:29**

Bonjour
Si chacun d'entre vous a son projet hors de cette maison, il est plus simple de vendre avant votre divorce.
Vous vous retrouverez ainsi avec des liquidités et si votre entente est bonne sur les conditions du partage, vous minimiserez les frais.

Par **luis5**, le **29/11/2021 à 12:17**

Merci de votre réponse . Les frais sont donc différents si pour la même valeur nous avons des liquidités ou des biens immo ??
Merci d'avance

Par **luis5**, le **29/11/2021** à **12:42**

Merci de votre réponse . Les frais sont donc différents si pour la même valeur nous avons des liquidités ou des biens immo ?? rnrnMerci d'avancernrn